

**Direction des Services Achats,
Logistiques et Techniques**

Tél. : 04 74 31 32 09

Fax : 04 74 31 30 29

E-Mail: sec.dalt@ch-vienne.fr

**DECISION DU DIRECTEUR
N° 2022 - 009**

Le Directeur,

Approuve, à titre exceptionnel, le remboursement des cartes de self qui pourra être réalisé sur demande, pour tout agent relevant du Centre Hospitalier de Vienne et les étudiants en dernière année à l'IFSI.

Le solde de la carte devra être supérieur ou égal à 50€. Un virement du montant du solde de la carte sera effectué sur le compte bancaire de l'agent ou de l'étudiant.

La présente décision prend effet dès sa signature.

Fait à Vienne, le 11 Avril 2022

Christian DUBLE

Directeur

